

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1078 DU 23 AOÛT 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BONNES VACANCES

2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

SUIVEZ NOUS SUR :

facebook

twitter

Google+

Email

**0,3 % D' AUGMENTATION
DES PRIX EN JUILLET**

**LE NATIONALISTE
ROLAND ANDUSE
NOUS A QUITTÉ**

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 8

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 12

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 15

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 17

Nombre de pages :19

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**
wesleyAminata.

Jusqu'à la fin du mois d'août, La NATION paraîtra trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi .

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

FRANCOIS HOLLANDE À LA RÉUNION

François Hollande n'a pas su hier répondre à la désillusion des Réunionnais qui lui avait accordé plus de 70 % des voix à la présidentielle . A l'occasion de sa visite dans l'île de l'océan indien, le président de la République n'a pourtant pas lésiné sur les mesures pour relancer l'économie locale en berne. Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sera porté à 9% pour l'Outre-mer (contre 6 % en métropole), a-t-il annoncé. La contribution de l'Etat au financement des emplois d'avenir passera de 75% à 90%, de manière à réduire celle des collectivités et des associations employeuses. Quant au crédit d'impôt recherche, il sera porté de 30% à 50% pour soutenir les entreprises ultramarines innovantes, a-t-il promis. Ces avancées ont été ressenties comme bien courtes face au climat social et économique qui se dégrade à nouveau à La Réunion. Le PIB de l'île a progressé de 0,7% en 2013, alors qu'il augmentait de 4 à 6% chaque année au cours de la décennie précédente. La chute de la commande publique et la disparition des principaux attraits des mesures de défiscalisation dans l'immobilier, constatées à partir de 2008, ont donné un coup d'arrêt à la décrue du chômage. Le secteur du bâtiment et des travaux publics, moteur de la croissance passée, a vu ses effectifs fondre. Structurellement très élevé dans le département, en raison de l'insuffisance d'activités productives mais

surtout d'une croissance démographique toujours soutenue, le taux de chômage atteint aujourd'hui 29%, ce qui constitue un record national. « Nous préférons avoir des marchés que des aides à l'emploi, commente Jérôme Isautier, président de l'Association pour le Développement de l'Industrie de La Réunion. La ressource financière du BTP est surtout constituée par l'investissement métropolitain défiscalisé dans le logement. Or, les mesures actuelles, notamment la loi Duflot ne sont pas assez attractives pour l'Outre-Mer ». La déclaration de François Hollande sur le sujet, jeudi en fin de journée, a douché les attentes du secteur : « Nous avons maintenant un système de défiscalisation pérenne et qui ne sera pas modifié d'ici la fin du quinquennat » a-t-il insisté . La principale recette d'exportation de La Réunion provient de la canne à sucre, cultivée dans l'île depuis deux siècles. Fortement soutenue par un dispositif d'aides étatiques et européennes, elle est menacée par la fin des quotas sucriers, programmée en 2017, et la signature progressive d'accords de libre échange entre l'Europe et des pays tropicaux producteurs de sucre de canne. En visitant jeudi matin l'usine sucrière de Bois-Rouge, appartenant au groupe Tereos, François Hollande a assuré la filière du soutien de l'Etat pour obtenir de Bruxelles des mesures spécifiques visant à amortir ces chocs. Les exploitations, les usines sucrières, les distilleries de rhums et les activités connexes représentent 18.000 emplois directs et indirects, soit 13% de l'emploi privé dans l'île. Sa consolidation apparaît essentielle alors qu'aucune autre culture agricole ne semble pouvoir remplacer la canne sur les 25 000 hectares qu'elle couvre. Rodolphe Saadé, directeur général délégué du groupe maritime CMA-CGM, a signé hier avec le Grand Port Maritime de la Réunion un protocole d'accord visant à favoriser les activités de transbordement de conteneurs. « Nous ferons se croiser ici des grandes routes entre l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique », a-t-il annoncé. CMA-CGM et le

port réunionnais se donnent dix-mois, le temps du chantier d'extension du port qui permettra d'accueillir les plus gros navires de la compagnie, pour trouver des accords tarifaires. Depuis avril dernier, CMA-CGM transborde déjà à La Réunion des marchandises destinées à Madagascar et aux Comores. À terme, le port vise le transbordement de 100.000 conteneurs par an, contre 6.000 en 2013.

ROLAND ANDUSE NOUS A QUITTÉ

Roland Anduse est décédé. Il faisait partie des membres fondateurs de l'UPLG, l'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe et de Radio Tanbou. Roland Anduse a aussi participé à la création de l'UTA-UPG, l'Union des travailleurs agricoles -Union des producteurs agricoles de la Guadeloupe. Ainsi qu'à la création du MUFLNG, le Mouvement pour l'Unification des Forces de Libération Nationale de la Guadeloupe. Par ailleurs, Roland Anduse était passionné de l'histoire de la Guadeloupe. Il est l'auteur, entre autres de « Ignace, le 1er rebelle ». Ephrem Jean a déclaré : « Il s'en va, il nous a quitté, alors que nous étions tous là, impuissants, à assister la fin de son destin. Nous ne pouvons oublier notre ami et camarade Roland ANDUSE que j'ai connu pendant mes premiers pas à l'UGTG. Alors que les sections se multipliaient dans la région pointoise il me suggérait de créer un "comité de coordination" pour informer et former tous les responsables. Après plus de six mois de travail, où nous nous voyons très régulièrement, il me donnait rendez-vous à l'hôpital après une chute au football. Quel fut mon étonnement quand j'aperçois, que le militant qui se trouvait devant moi était le docteur ANDUSE. Cette humilité l'a suivi pendant toute sa vie. C'est pourquoi nous

l'appréciations et le respections. Nous nous retrouvions plus tard dans la même organisation politique où il a été un dirigeant exemplaire, avec une faculté d'écoute énorme et des positions tranchantes qui ne laissaient pas de place pour les hésitations. C'était un idéologue... un rebelle, un ami des guadeloupéens. Adyé kanmarad ».

La CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE salue ce nationaliste convaincu qui s'est battu pour que notre nation puisse vivre et présente à sa famille ses sincères condoléances .

La Rédaction de notre journal salue ce frère qui a été de tous les combats et présente à sa famille ses condoléances .

4^e SOMMET DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

A l'occasion du 4^eme sommet de la COI (Commission de l'Océan Indien) tenu ce samedi 23 août 2014 à Moroni, le Chef d'Etat comorien IKILILOU DHOININE a saisi l'occasion pour rappeler à l'ordre son homologue français François Hollande qui avait déclaré la veille à Mayotte : « Nous sommes ici pleinement en France ». « Les Comoriens espèrent que les discussions entamées pour la résolution du différend qui oppose notre pays au vôtre, la France, sur la question de Mayotte nous permettront de parvenir à un dénouement heureux, conformément aux résolutions des Nations unies », a déclaré Ikililou Dhoinine sous les applaudissements nourris de l'auditoire surpris des propos frontaux à l'endroit de son invité. IKILILOU n'a pas manqué aussi de dénoncer le visa instauré en 1994 par la France, en violation du droit international et qui est la cause des milliers de morts comoriens dans le bras de mer de 70 km séparant Mayotte de l'île d'Anjouan : « Elles sont nombreuses les victimes du visa instauré depuis 1994, entre les trois îles et Mayotte, la quatrième des Comores. Aussi, d'autres personnes s'enrichissent sur le dos d'autres qui ne demandent pourtant qu'à exercer un des droits humains les plus élémentaires, à savoir la libre circulation des personnes, dans le respect des conventions et

traités internationaux. Je vous demande, alors, Chers Collègues, de nous aider, Nous et la France, à stopper définitivement ces drames en nous appuyant sur nos valeurs communes de solidarité et de respect des droits humains » a déclaré le président comorien. La résolution onusienne 31/4 (adoptée le 21 octobre 1976), condamne énergiquement la présence de la France à Mayotte, qui constitue une violation de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République indépendante des Comores ; demande au Gouvernement français de se retirer de l'île comorienne de Mayotte, partie intégrante de la République indépendante des Comores, et de respecter sa souveraineté, et lance un appel à tous les Etats Membres afin qu'ils interviennent, individuellement et collectivement, auprès du Gouvernement français en vue de l'amener à renoncer définitivement à son projet de détacher l'île comorienne de Mayotte de la République des Comores.

HOLLANDE : NOUVELLE BAISSÉ DE POPULARITÉ

François Hollande perd un point de popularité (17%), tandis que le Premier ministre enregistre une chute de 9 points pour s'établir à 36%, selon le baromètre Ifop pour le Journal du dimanche. A la question: "Êtes-vous satisfait ou mécontent de François Hollande comme président de la République ", le chef de l'Etat recueille 17% de satisfaits, soit un point de moins qu'en juillet. Il tombe ainsi à son plus bas niveau dans ce baromètre depuis mai 2012. Manuel Valls passe de 45% d'approbation le mois dernier à 36% en août, chiffre qui constitue son niveau le plus bas depuis qu'il est à Matignon (avril 2014, 58%). L'enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas, par téléphone du 22 au 23 août .

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

0,2 % D' AUGMENTATION DES PRIX EN JUILLET

Selon l'INSEE , au mois de juillet 2014, l'indice des prix à la consommation des ménages en Guadeloupe augmente de 0,2 %. Cette évolution est due aux hausses des prix des services et de l'énergie partiellement compensées par le recul des prix de

l'alimentation et des produits manufacturés. L'indice des prix progresse de 0,3 % en glissement annuel (juillet 2014 par rapport à juillet 2013). L'indice des prix de l'alimentation diminue de 0,8 % (- 0,3 % sur un an), en raison de la baisse des prix des produits frais (- 4,7 %). L'alimentation hors produits frais progresse de 0,2 %, conséquence des sorties de promotions sur les prix des produits laitiers et des œufs (+ 0,7 %) et des boissons alcoolisées (+ 0,8 %). Les prix des produits manufacturés baissent légèrement de 0,2 % (- 0,2 % sur un an). La baisse des prix concerne principalement l'habillement et chaussures (- 0,7 %). Les prix des produits de santé sont quasi-stables (- 0,1 %) et ceux des « autres produits manufacturés » n'évoluent pas. Pour le troisième mois consécutif, l'indice des prix de l'énergie poursuit sa progression avec + 1,7 % (+1,7 % sur un an), tout particulièrement les produits pétroliers (+ 2,2 %) . Les prix du supercarburant et du gazole augmentent respectivement de 2,6 % et 1,5 %. Celui de la bouteille de gaz progresse de 1,6 %. Les prix des services augmentent de 0,5 % (+ 0,5 % sur un an) sous l'effet de la variation saisonnière des tarifs aériens (+ 7,3 %). Par ailleurs, les prix des loyers et services rattachés sont stables, tout comme ceux des services de santé et des autres services.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

POINT DE VUE DE IAN GOLDIN LA MONDIALISATION UNE CHANCE GACHÉE

La mondialisation pourrait être une chance pour les populations du monde entier. Mai, faute d'avoir été bien appréhendée par les institutions publiques, qui n'ont pas su réagir, ses aspects négatifs prédominent. Des données récentes suggèrent le début d'une période de faible volatilité globale des marchés financiers. Mais l'heure n'est pas à la complaisance : les prochaines périodes seront probablement encore plus turbulentes. Le dernier quart de siècle, axé sur une technologie de mondialisation rapide (caractérisée par l'intégration physique et virtuelle de l'économie mondiale, et par l'ouverture des marchés mondiaux) a contribué à la croissance la

plus rapide des revenus et de la population de toute l'histoire. Mais même si la mondialisation a créé des opportunités sans précédent, elle a également déclenché une nouvelle forme de risque systémique, qui menace de dévaster les institutions politiques et les économies nationales. Le risque systémique est intrinsèque à la mondialisation. Une plus grande ouverture et la plus grande intégration augmentent nécessairement le potentiel de crises en cascade et l'amplification des chocs. Comme les individus et les sociétés s'enrichissent, ils entrent en contact mutuel plus étroit virtuellement grâce aux technologies de communication, et physiquement grâce à la croissance démographique, à l'urbanisation et aux voyages. En même temps, la consommation croissante de produits comme la nourriture, l'énergie et les médicaments améliore les externalités ou les retombées des choix individuels, grâce à la connectivité entre les systèmes mondiaux qui augmente la portée et l'impact de ces effets. Par exemple, prendre un antibiotique peut être une décision individuelle rationnelle. Mais quand des milliards de personnes prennent des antibiotiques et que les éleveurs les utilisent pour accroître leurs rendements, ils deviennent souvent inefficaces. Le même paradoxe s'applique à la consommation d'énergie, en raison de l'impact destructeur des émissions de carbone à grande échelle. Même la consommation de produits de première nécessité comme la nourriture (dont la production peut avoir des conséquences importantes sur l'environnement) et de l'eau (compte tenu des quantités limitées) ne font pas exception. En outre, une augmentation de l'ouverture et de l'intégration du marché, grâce à l'évolution technologique rapide, exacerbe les divisions, les inégalités, au sein des sociétés comme entre elles. Ceux qui manquent le train de la mondialisation au départ sont souvent incapables de rattraper leur retard ensuite. Aujourd'hui les défis les plus urgents de la planète, du changement climatique à la cybercriminalité, transcendent de plus en plus les frontières nationales, ce qui les rend extrêmement difficiles à traiter avec efficacité. Pire encore, ils peuvent avoir un effet en cascade, comme par exemple une pandémie ou une cyber-attaque qui peut provoquer une crise financière ou politique et imposer des coûts disproportionnés à ceux qui peuvent le moins les assumer. Les vecteurs de connectivité (comme Internet, les marchés financiers, les plates-formes aéroportuaires ou les centres logistiques) facilitent la « super-propagation » des effets de la mondialisation, positifs et négatifs. Bien que les risques systémiques induits par la mondialisation ne puissent être éliminés, ils peuvent être atténués,

si les dirigeants du monde collaborent et tirent les leçons des erreurs du passé. Malheureusement, aucune de ces conditions ne semble probable. Tout d'abord, la politique nationale dans les principaux pays s'écarte largement de la coopération, avec la montée des inégalités et de la fragmentation sociale qui compliquent pour les gouvernements, en particulier pour les démocraties, la prise de décisions difficiles. Dans le même temps, les populations rejettent les institutions régionales et mondiales. L'Europe, par exemple, connaît un regain du soutien en faveur des partis nationalistes, comme le Parti de l'indépendance du Royaume-Uni, et des appels de plus en plus forts à l'autodétermination, en Ecosse et en Catalogne. Tout aussi problématique, le monde n'a pas réussi à tirer les leçons de la conséquence la plus évidente et la plus profonde de la mondialisation : la crise financière de 2008. Bien qu'il soit impossible de sauvegarder entièrement le système, une saine réglementation et une surveillance efficace auraient pu éviter la crise, ou au moins réduire son impact sur la vie de millions de gens. Le problème est que les banques centrales, les ministères des finances et les organisations multilatérales comme le Fonds Monétaire International (les piliers du cadre institutionnel de l'économie mondiale) n'ont pas réussi à saisir les caractéristiques et les effets émergents de la mondialisation, en partie à cause de la difficulté à identifier les changements structurels pertinents dans l'immense masse de données disponibles. En ce sens, la crise aurait dû nous servir de signal d'alarme et stimuler le secteur financier, les décideurs et les organisations multilatérales à prendre des mesures pour améliorer la stabilité systémique. Mais malgré des dizaines de milliers d'économistes hautement qualifiés dont la tâche principale consiste à déterminer la meilleure façon de protéger le système financier contre les effets déstabilisateurs de la mondialisation, ces institutions semblent être encore moins disposées à agir maintenant qu'elles ne l'étaient avant la crise. L'absence de fonds et la paralysie politique empêchent les investissements qui pourraient permettre de profiter des avantages de la mondialisation. Cela est particulièrement vrai dans les économies avancées, où les réserves financières épuisées et la paralysie politique empêchent les investissements constructifs dans des secteurs tels que l'infrastructure et l'éducation, ce qui pourrait permettre aux citoyens de profiter des avantages de la mondialisation. Pire encore, certains de ces pays ont réduit leurs contributions et leurs engagements dans les réformes des institutions régionales et mondiales, essentielles à la gestion des

risques systémiques. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les citoyens ordinaires aient des doutes sur l'avenir et se sentent frustrés par leurs gouvernements, qui ont jusqu'à présent échoué à les protéger des retombées de la mondialisation. Mais arracher le pouvoir aux institutions régionales et internationales, aussi sombres et éloignées qu'elles puissent paraître, ne peut qu'aggraver le problème. Car cela réduira encore la capacité d'orientation par les instances supranationales qui façonnent l'avenir du monde. Davantage, non pas moins, de coopération est nécessaire pour gérer une complexité et une intégration croissantes. Il est temps que nos dirigeants reconnaissent ces nouveaux risques systémiques et collaborent en vue de les atténuer. Sinon, notre passé récent ne sera qu'un prologue. Et ces risques pourraient bien avoir le dessus sur l'économie mondiale.

Ian Goldin est directeur de l'Oxford Martin School à l'Université d'Oxford et est co-auteur (avec Mike Mariathan) de *The Butterfly Defect: How Globalization Creates Systemic Risks, and What to Do about It.*

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

HAÏTI : LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EST PLUS MODESTE QUE CELLE ATTENDUE

Selon l'Institut haitien de la statistique, l'indice général des Prix à la Consommation (base 100 en août 2004), qui se chiffrait à 217,3 en juin, est passé à 218,9 en juillet, accusant ainsi la même progression mensuelle du mois dernier (0,7%) et un glissement annuel de 4,8%, contre 4,2% le mois précédent. L'augmentation mensuelle de l'IPC résulte surtout du comportement des fonctions de consommation : «Alimentation, Boissons et Tabac» (0,6%), «Habillement et tissus, chaussures» (1,7%), «Loyer du Logement, Energie et Eau» (0,8%), «Aménagement et Entretien de Logement» (0,6%), «Santé» (1,6%) et "Autres Biens et Services» (1,6%). Du point de vue géographique, les deux régions du pays les plus fortement touchées par l'inflation en juillet sont la région de l'Aire métropolitaine qui contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix-des-Bouquets et la région Transversale qui regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite avec un taux d'inflation de 0,8%. Suivent les régions

Reste Ouest incluant les départements du Sud-Est et de l'Ouest, non compris l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince; Nord couvrant les départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest; Sud comprenant les départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes qui se partagent un taux commun de 0,7%.

Selon la Banque centrale d'Haiti les prévisions d'inflation augurent une évolution à la hausse du rythme de progression de l'inflation pour les trois prochains mois. En effet, ces dernières tablent sur des taux de croissance respectifs de 4,5 % ; 4,7 % et 4,8 % en glissement annuel en juillet, août et septembre. En variation mensuelle, le taux d'inflation devrait atteindre un même taux de 0,4 % en juillet et en août, et une variation de 0,2 % en septembre 2014. Il convient de souligner que le taux d'inflation projeté pour septembre 2014 dans le cadre du programme financier est de 4.8%.

Selon la CEPAL la croissance haïtienne sera de 3,5 % en 2014 contre 4,3 % en 2013 . La croissance moyenne de la zone sera de 2,2 % en 2014 .

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

À l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait pourtant démarré la journée sur une note positive, a affiché un recul de 0,30% (-47,01 points) à 15'539,19 points. Il a pris 1,44% sur l'ensemble de la semaine. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a cédé pour sa part 0,40% (-5,12 points) à 1286,07 points. La séance a été faiblement active avec 1,75 milliard de titres échangés sur le premier marché. A la clôture de la place tokyoïte (06H00 GMT, 08H00 HEC)), le dollar se situait à 103,72 yens et l'euro à 137,85 yens, tous deux en repli par rapport à leurs cours des premières heures de la matinée, ce qui n'incite pas à l'achat.

Wall Street a terminé sur une note contrastée vendredi après un discours sans surprise de la patronne de la banque centrale américaine dans un marché surveillant l'Ukraine: le Dow Jones a cédé 0,22% tandis que le Nasdaq grappillait 0,14%. Selon des résultats définitifs, le Dow Jones a reculé de 38,27 points à 17.001,22 points et le Nasdaq, à dominante technologique, a gagné 6,45 points à 4.538,55 points. L'indice élargi S&P 500, qui s'était hissé jeudi à un nouveau record, a perdu 0,20% ou 3,96 points à 1.988,41 points. Les courtiers de la Bourse de New York, qui s'étaient préparés toute la semaine à disséquer l'intervention de Janet Yellen au symposium monétaire annuel de Jackson Hole (Wyoming), en ont été pour leurs frais. Son discours n'a rien offert de nouveau et s'est transformé en un non-événement, a estimé Scott Wren de Wells Fargo Advisors. Je ne sais pas exactement ce que les acteurs du marché attendaient vraiment de Janet Yellen, ils étaient sans doute curieux de savoir ce qu'elle allait dire. Mais elle n'a fait que plus ou moins réitérer ce qu'elle a déjà dit, que la Fed n'était pas pressée de relever les taux d'intérêt, a renchéri David Levy de Kenjol Capital Management. N'excluant pas une hausse des taux d'intérêt plus tôt que prévu si l'emploi progressait davantage, Mme Yellen a ainsi estimé que le secteur n'était pas encore totalement remis de la crise. Son intervention était remplie de 'si', de 'mais', de 'pourrait' et de 'devrait', reflétant ainsi une grande incertitude sur l'importance des faiblesses sur le marché du travail, a souligné Ian Shepherdson de Pantheon Macroeconomics. Mais de façon générale, le ton est équilibré et suggère qu'il n'y aura pas de changement important à la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de la Fed en septembre, a-t-il ajouté. Le président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi, qui s'est dit vendredi confiant quant à l'efficacité des mesures annoncées début juin par l'institution pour dynamiser l'économie en berne de la zone euro, n'a pas apporté beaucoup plus d'éclairage. Le marché surveillait par ailleurs vendredi un certain regain de tensions après l'entrée en Ukraine d'un convoi humanitaire russe, qualifiée d'invasion par Kiev et dénoncée par l'Union européenne comme une claire violation de la frontière. Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunissait vendredi pour discuter de la situation et les Etats-Unis ont exigé de la Russie qu'elle retire immédiatement les camions. Le marché obligataire a terminé en hausse. Signe d'une

demande accrue, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a reculé à 2,403% contre 2,407% jeudi soir, et celui des bons à 30 ans à 3,157% contre 3,192% la veille.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en net recul vendredi, affectée par la montée des tensions entre la Russie et l'Ukraine et après un discours de la présidente de la Réserve fédérale diversement interprété sur les marchés. Le dollar a accentué ses gains après le discours de Janet Yellen, les cambistes jugeant son ton plus positif concernant l'évolution de l'économie américaine et du marché de l'emploi, mais Wall Street a peu réagi. La présidente de la Fed a estimé que le marché américain de l'emploi restait perturbé par l'impact de la "Grande Récession" et que la banque centrale devait faire preuve de prudence dans l'élaboration du calendrier de relèvement de ses taux, tout en notant qu'une amélioration plus rapide que prévu de l'emploi pourrait conduire à une accélération de la remontée des taux. "Globalement, le discours a montré une évolution très progressive et nuancée consistant à s'éloigner de la position ouvertement accommodante de Yellen pour se rapprocher d'une vision plus mesurée sur l'économie et la politique monétaire", estime Omer Esiner, analyste en chef chez Commonwealth Foreign Exchange à Washington. À Paris, le CAC 40 a fini en baisse de 0,93% à 4.252,80 points. Le Footsie britannique a cédé 0,04% et le Dax allemand 0,66%. L'EuroStoxx 50 a perdu 0,83% et le FTSEurofirst 300 0,27%. Les valeurs minières et sidérurgiques ont été les plus touchées par les tensions géopolitiques, avec un indice sectoriel européen en baisse de 0,73%. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC a gagné 1,88% et l'EuroStoxx 50 a pris 2,14%. Le repli des Bourses occidentales intervient après deux jours de hausse, qui ont notamment permis au S&P 500 d'inscrire jeudi un nouveau record de clôture et un plus haut historique en séance. A la Bourse de Moscou, l'indice RTS, libellé en dollars, a cédé 1,22% et le Micex (en roubles) 1,04%. Le rouble s'est replié après avoir toutefois fortement progressé la veille. Mais les investisseurs en Europe ont estimé que la tendance était surtout dictée par l'évolution de la situation en Ukraine où Kiev a estimé que l'entrée du convoi de camions russes constituait une "invasion directe".

CHANGE

L'euro s'effritait légèrement face au dollar vendredi, dans un marché qui attendait les interventions des présidents de la Fed Janet Yellen et de la BCE Mario Draghi à la conférence de Jackson Hole aux États-Unis. Vers 13H00 GMT (15H00 HEC), la monnaie unique européenne valait 1,3271 dollar contre 1,3281 dollar jeudi vers 21H00 GMT. Jeudi, l'euro est tombé à son plus bas niveau en 11 mois, à 1,3242 dollar. L'euro baissait aussi quelque peu face à la monnaie nippone, à 137,68 yens contre 137,92 yens jeudi. Vers 01H00 GMT, la monnaie unique européenne est montée jusqu'à 138,00 yens, son niveau le plus élevé depuis le 1er août. Le dollar diminuait également un peu face à la devise japonaise, à 103,73 yens contre 103,85 yens la veille. Vers 13H00 GMT, la livre britannique était stable face à l'euro à 80,02 pence pour un euro, comme face au billet vert à 1,6584 dollar pour une livre. La devise suisse restait stable face à la monnaie unique européenne, à 1,2098 franc suisse pour un euro, ainsi que face au dollar, à 0,9115 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé de son côté à 6,1528 yuans pour un dollar, contre 6,1520 yuans la veille. L'once d'or a clôturé à 1281 dollars au fixing du matin, contre 1275,25 dollars jeudi soir.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

QUELS SONT LES DROITS DES ÉTRANGERS EN FRANCE ?

Les droits des étrangers en France sont en partie les mêmes et en partie différents de ceux détenus par les citoyens français. On désigne ici par "étranger" toute personne ne possédant pas la nationalité française.

– Les droits politiques (droit de vote et d'éligibilité) ne sont pas reconnus aux étrangers. Seuls les ressortissants des pays de l'Union européenne résidant en France ont le droit de vote et

d'éligibilité aux élections municipales et européennes. En France, ils ont pu participer au scrutin pour la première fois lors des élections européennes de 1999 et des élections municipales de 2001.

– Concernant l'accès à la fonction publique, les citoyens nationaux d'un pays membre de l'Union européenne et les ressortissants de la Norvège, de l'Islande et du Lichtenstein, des principautés d'Andorre et de Monaco et de la Suisse ont accès à l'ensemble des corps, cadres d'emplois et emplois de la fonction publique, à l'exception des emplois dits de souveraineté (diplomatie, défense...).

Les étrangers non européens ne peuvent pas, quant à eux, devenir fonctionnaires titulaires. Seuls les emplois de chercheurs des établissements de recherche, de professeurs de l'enseignement supérieur et de médecins des établissements hospitaliers leur sont ouverts.

Pour l'exercice en France des professions de médecin, de chirurgien-dentiste, de pharmacien ou de sage-femme, les candidats doivent satisfaire à des conditions de diplôme, d'inscription à l'ordre correspondant, et de nationalité (ressortissant français, andorran, d'un Etat de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, du Maroc ou de Tunisie). En outre, des conventions ou accords internationaux peuvent permettre l'exercice d'une profession en France par un ressortissant du pays signataire, sous réserve de réciprocité ; c'est par exemple le cas pour la médecine avec la Centrafrique, le Congo (Brazzaville), le Gabon, le Mali, le Sénégal, le Tchad, le Togo, ainsi que Monaco.

– Les étrangers ne disposent pas non plus d'un droit reconnu aux citoyens français : le droit d'entrer et de séjourner sans conditions sur le territoire. Cette disposition a été précisée par le Conseil constitutionnel (décisions de 1993). L'entrée et le séjour des étrangers en France sont réglementés par l'ordonnance du 2 novembre 1945, modifiée à de nombreuses reprises depuis.

Les ressortissants de l'Union européenne bénéficient de conditions plus souples, puisqu'ils peuvent circuler et séjourner librement sur le territoire des États membres de l'Union.

– Dans d'autres domaines, les étrangers jouissent des mêmes droits que les citoyens français. Par exemple, sous réserve de

travailler de manière déclarée, les étrangers bénéficient des prestations de la Sécurité sociale (assurance maladie, indemnisation des accidents du travail, congés de maternité pour les femmes...). Les étrangers sont électeurs dans les instances représentatives du personnel. Ils peuvent être élus délégués syndicaux. Ils peuvent être membres des comités d'entreprises et délégués du personnel. Ils sont électeurs mais non éligibles aux conseils des prud'hommes. Ils sont électeurs et éligibles dans les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale, les conseils d'administration des établissements publics gérant des logements sociaux (OPAC, OPHLM). Ils peuvent être élus parents délégués et, à ce titre, participer aux conseils des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'aux conseils d'administration des collèges et des lycées. Ils peuvent aussi participer aux instances de gestion des universités (la présidence de l'Université restant monopole national). Les ressortissants de l'Union européenne ont le droit de voter pour désigner les assesseurs des tribunaux paritaires des baux ruraux et dans d'autres organismes agricoles. Mais seuls des Français peuvent être membres des chambres de commerce et d'industrie, des chambres d'agriculture et des chambres de métier.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER

T **TABLEAU DE BORD**

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2012, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel,

l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JUILLET 2014 : - 0,2 % % sur un mois ; 0,3 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C E) en juin 2014:73 090 (-1,1% sur un mois et 3,1 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en mai 2014 : 750 (- 13,8 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER